

EVOLUTION DE L'AGRICULTURE MAHORAISE EN 5 ETAPES

- La période précoloniale
- Le Temps de l'illusion cannière
- Les grandes sociétés coloniales
- Leur démantèlement
- Période moderne

1. La période précoloniale

- Agriculture de type familial, orientée vers l'autoconsommation
- Quelques débuts de prélèvement pour le commerce (bois, épices).
- Pratique intense de la défriche-brulis,
- Production: Le bananier, le riz, le sorgho ou encore l'arbre à pain, maraichage
- Agriculture côtière, avec un déplacement progressif vers l'intérieur de l'île.



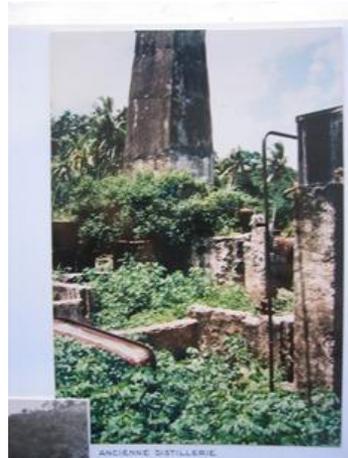
De 1845 à 1910

2. Le temps de l'illusion cannière



▶ Le rattachement de Mayotte à la France le **25 avril 1841** s'est accompagné d'un **nouveau régime foncier**. En réalité, la grande majorité des terres avaient été cédée à quelques colons européens, et à la société Coloniale des Comores, créée juste après l'installation française et implantée dans les autres îles de l'archipel.

- ▶ De grandes plantations de cannes à sucre s'étaient alors développées sur les zones planes fertiles, entraînant de fait un regroupement des populations dans les zones côtières et un déplacement de nombreux champs vivriers vers les zones de pente. Les paysans continuaient à mettre en place des cultures de subsistance, mais privilégiaient leurs activités salariées.



Entre 1900 et 1920

3. Les grandes sociétés coloniales

Chute des cours du sucre:

- ❑ Les terres auparavant cultivées en canne à sucre ont essentiellement été occupées par des grandes sociétés coloniales agro-industrielles. Elles occupaient à elles seules près de la moitié des terres cultivées.
- ❑ Démantèlement progressif usines sucrières. Dernier en date en 1950
- ❑ Diversification des productions: Apparition de la vanille, l'ylang-ylang, le sisal, la citronnelle, le basilic, le café, le cacao, et le cocotier.
- ❑ Les systèmes d'activité des mahorais ont continué au début, d'associer opportunités de salariat dans les sociétés coloniales et agriculture vivrière d'autoconsommation.
- ❑ Conjoncture favorable à la vanille après la première guerre mondiale, incita de nombreux agriculteurs à développer des vanilleraies ou des caféières. La fonction de l'agriculture pour le paysan a ainsi amorcé un réel changement : on assiste à la monétarisation progressive de la société mahoraise.

1965–1975

4. Démantèlement des grandes sociétés coloniales

Contexte défavorable aux cultures de rente:

- ❑ La plasticité des systèmes d'activités permettait aux populations locales d'être plus aptes à supporter les fluctuations du marché que les grandes sociétés coloniales. L'agriculture familiale s'est peu à peu imposée.
- ❑ Les sociétés coloniales ont cependant conservé le contrôle des filières les plus rentables, en particulier celle de l'ylang-ylang, jusqu'en 1975 (indépendance des Comores), où les grands domaines ont été démantelés, le relais étant assuré par des petits planteurs mahorais.

5. La situation actuelle

▪ Les exploitations agricoles

- Mayotte compte **15 700 ménages** exerçant une activités agricoles :
 - 13.000 très petites exploitations,
 - 2.500 exploitations intermédiaires,
 - 200 exploitations professionnelles.

- Les exploitations familiales, vivrières et traditionnelles sont largement prépondérantes

- Les **très petites exploitations** sont la norme : la taille moyenne est de 0,45 ha, seulement 8% des exploitations cultivent plus de 1 ha (dont 2% 2 ha et plus, soit 360 exploitations « de grande taille »).

L'occupation du sol par l'agriculture

- La surface totale exploitable pour l'agriculture est de 20 700 ha, soit **55 % du territoire mahorais**.

- Seuls **7 100 ha sont effectivement cultivés**, soit un tiers de la surface exploitable et 19% du territoire.

Les systèmes de production

▪ Le système du « jardin Mahorais »

- A Mayotte, dominant des systèmes agro-forestiers plus ou moins arborés et intensifs, avec de nombreuses associations de cultures et la présence d'animaux permettant de fournir une alimentation diversifiée aux familles (légumes, fruits, céréales, légumineuses, épices, viande...)
- L'agriculture mahoraise est **diversifiée**, présentant une grande variété de productions coexistant au sein de la même exploitation, voire de la même parcelle.

▪ Les productions végétales

- Les **cultures vivrières** occupent 92 % de la surface cultivée totale (6.541 ha) dont 2.514 ha de **bananes** et 1.752 ha de **manioc**, cultures qui dominent la SAU avec 60% des surfaces exploitées.
- Le **maraîchage** n'occupe que 1,9% des surfaces cultivées, mais représente 8 % des exploitations, et est une filière est en pleine expansion.
- Les filières de « rente » historique, **vanille et Ylang**, représentent moins de 2 % de la SAU (140 hectares en Ylang, 30 hectares en vanille).

▶ **Les productions animales**

- ▶ Un tiers des exploitations pratiquent **l'élevage**. Il s'agit d'une activité complémentaire, reposant sur de très petits troupeaux (la moyenne est de 5 bovins et/ou 6 ovins-caprins par élevage).
- ▶ **L'élevage de volaille** oscille entre tradition et modernité : 2 000 élevages traditionnels de volailles sont recensés,
- ▶ contre seulement 150 élevages plus modernes (poules pondeuses, poulets de chair, dindes et pintades).

▪ **L'autosuffisance alimentaire**

- L'agriculture mahoraise produit plus de 60 000 tonnes de denrées agricoles par an, et la population est alimentée à hauteur de **50% des besoins**, jusqu'à 80% en fruits et légumes frais et 100% en œufs.
- 20% seulement des productions sont vendues, via des **circuits courts et souvent informels** : pratique du « don » auprès des proches (famille, voisins...), échanges entre producteurs...

=> L'île est largement déficitaire en termes de **productions animales** (viande bovine et ovine, volailles, produits laitiers).

Les contraintes pour les exploitations

- **L'Accès au foncier agricole** constitue un point de blocage majeur, le principal frein au développement de l'agriculture à Mayotte.
- ↳ Actuellement, seuls 23 % des agriculteurs déclarent détenir un titre de propriété pour les terres qu'ils exploitent. Les 77% restant cultivent des terres sur la base d'un **simple accord oral** (droit coutumier).
- **Le manque d'équipement** : Les exploitations mahoraises sont **très faiblement équipées**.
- **L'enclavement des parcelles** : La densité de routes et de pistes rurales est faible , rendant l'accès aux parcelles très difficile.
- **Le faible accès à l'eau agricole** : Les prélèvements pour l'agriculture sont modestes (estimés à 1,2 millions de m³ par an). Peu d'agriculteurs ont un système d'irrigation.
- **Le manque d'accompagnement** : les exploitations sont peu accompagnées par un appui extérieur , font peu appel à la formation, et se caractérisent par un faible recours aux engrais et intrants et une absence d'investissements.
- **Le vol des produits agricoles** : le morcellement des zones cultivées et la distance importante des parcelles aux lieux d'habitation des agriculteurs induisent des pertes sur culture très importantes (vols, dégâts liés aux makis et roussettes, etc.) : 85% des surfaces cultivées à Mayotte sont touchées.

Les enjeux pour l'agriculture à Mayotte

- L'agriculture mahoraise fait face à de multiples enjeux, structurels comme conjoncturels.
- Ils sont essentiellement de 3 ordres

Enjeux globaux

- Conserver le lien entre la population et l'agriculture
- Enjeux écologiques
- Enjeu du savoir et des compétences

Enjeux structurels

- Le foncier
- L'accès à l'eau
- La modernisation des exploitations

Enjeux de valorisation des productions

- Infrastructures et équipements de transformation et de Commercialisation
- Développement des circuits courts
- Structuration de marchés de niche à l'export



Merci de votre attention